



Accès

Plusieurs accès possibles :

- à Servon : RN 19 direction Créteil, parking rue de la Paix
- à Brie-Comte-Robert : parking boulevard des Fossés
- à Grisy-Suisnes et à Coubert : parking rue de la gare
- à Soignolles-en-Brie : parking rue de Solers
- à Yèbles : rue de la fontaine, parking de la salle des fêtes

Pour aller plus loin

- L'association Connaître et protéger la nature (CPN) de Brie-Comte-Robert propose des sorties nature sur le site.
- Visite du musée de la Rose dans l'ancienne gare de Grisy-Suisnes museedelarose@gmail.com

Département de Seine-et-Marne - Hôtel du Département
CS 50377 - 77010 Melun cedex - 01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr



10



Le chemin des roses



Nous avons la chance de vivre dans un département qui, tout en se développant au rythme de la métropole francilienne, conserve une grande diversité naturelle et paysagère.

Nichés dans toute la Seine-et-Marne, de formidables lieux de découverte d'une faune et d'une flore tantôt remarquables, tantôt communes attendent votre visite. Ces sites naturels sont également un reflet de nos paysages et notre histoire.

Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches constituent un patrimoine fragile que le Département protège et valorise pour que nous puissions tous en profiter.

Seuls ou guidés par un animateur, enfiler de bonnes chaussures, ouvrez grand vos yeux et vos oreilles et partez à la découverte du patrimoine naturel remarquable de la Seine-et-Marne.



L'ancienne voie ferrée est devenue une promenade chargée d'histoire.

Sur les traces d'une ancienne voie ferrée

Ancienne gare ferroviaire de Coubert-Soignolles transformée en salle des fêtes - Photo : Maxime Briola

D'une longueur totale de 17 kilomètres, le chemin des roses serpente entre les communes de Servon, Brie-Comte-Robert, Grisy-Suisnes, Coubert, Soignolles-en-Brie, Solers et Yèbles. Il offre aux marcheurs, cavaliers et cyclistes un espace de promenade le long d'une voie chargée d'histoire.

Le cheminement correspond à l'ancienne ligne de chemin de fer qui reliait Paris-Bastille à Verneuil-l'Étang. Axe majeur de l'économie locale du siècle dernier, elle fut un élément essentiel dans le développement d'une activité spécifique à la région : la culture du rosier. Construite entre 1859 et 1892 pour les besoins militaires, la voie ferrée est fermée au trafic des voyageurs en 1963, et au transport de marchandises, par tronçons successifs, à partir des années soixante-dix jusqu'en 1990.

La voie désaffectée reste alors en friche. Au début des années quatre-vingt-dix, le tronçon situé entre Brie-Comte-Robert et Coubert est racheté par le Syndicat intercommunal du Chemin des roses, créé pour l'occasion, regroupant les communes de Brie-Comte-Robert, Grisy-Suisnes et Coubert.

Ce syndicat mène alors un projet d'aménagement de l'emprise ferroviaire, pour y rendre possible la promenade à pied, à vélo ou à cheval. Le tronçon, dit du « chemin vert », est transféré, en 2003, au Département de Seine-et-Marne qui décide de classer l'ensemble du site en espace naturel sensible afin de préserver son intérêt écologique et paysager. Plusieurs années sont nécessaires à l'acquisition et l'aménagement des emprises complémentaires : à Servon (à la frontière avec le département

du Val-de-Marne) et entre Coubert et Yèbles, à l'autre extrémité. Elles sont ouvertes aux promeneurs en 2010.

L'ancienne voie ferrée, devenue un chemin de promenade, parcourt des espaces en majorité peri-urbains et agricoles. Son intérêt repose avant tout sur la qualité du paysage (Val d'Yerres et plateau de Brie-Comte-Robert), l'offre de proximité en termes de loisirs (promenade pédestre, vélo) et son rôle de passage pour les espèces qui se déplacent.

Les vestiges de l'activité ferroviaire sont encore bien identifiables par la linéarité de la voie, la présence de talus ou l'encaissement du chemin, les ouvrages d'art (maçonnerie et garde-corps typés) et les gares, dont certaines ont été restaurées par les communes.



Le musée de la Rose - Photo : Maxime Briola

O. DELAVEAU
Culture de roses, GRISY-SUISNES (S.-et-M.)

La culture des roses à Grisy-Suisnes - Photo : O. Delaveau

Des roses et des hommes

La culture du rosier a marqué l'histoire de nombreuses communes le long de la voie ferrée. Fin XIX^e, début XX^e, le Pays des roses connaissait son apogée et était connu dans le monde entier !

L'horticulteur Christophe Cochet (1777-1819) installe sa première roseraie à Grisy-Suisnes en 1802 avec le soutien de l'amiral de Bougainville. Il est à l'origine d'une longue lignée d'horticulteurs-pépiniéristes et de rosieristes dans la commune et aux environs de Brie-Comte-Robert. Cette activité se développe dans le dernier quart du XIX^e siècle à la place de la culture de la vigne, victime du phylloxéra, une maladie causée par un petit insecte du même nom.

Le chemin de fer, qui arrive à cette époque dans la région, participe à l'essor des villages briards. L'extension de la ligne vers Yèbles en 1892, initialement prévue pour le

transport de troupes, profite en fait aux rosieristes, qui multiplient leur production et acheminent les fleurs par train vers les Halles de Paris. Le nombre de rosieristes sur les communes de Servon, Brie-Comte-Robert, Grisy-Suisnes, Coubert et Yèbles passe ainsi de 41 en 1889 à 89 en 1900. À partir de cette date, un train spécial transporte jusqu'à Bastille les roses expédiées depuis les gares de Coubert-Soignolles et Grisy-Suisnes. C'est le fameux « train des roses ».

L'essentiel de la production est consacré à la rose coupée, expédiée en France et dans le monde entier. Au mois de juillet 1900, pas moins de 85 tonnes de roses ont été acheminées par le train. Pourtant, la guerre, puis l'essor du transport routier ont raison de ce train. À la fin du XX^e siècle, la concurrence internationale dans la culture de la rose entraîne le déclin de l'activité.

Aujourd'hui, il reste tout de même des horticulteurs en activité. Ceux-ci proposent une large gamme de roses, avec plus de trois mille variétés au catalogue ! Certaines créations ont fait connaître le nom

des communes du Chemin des roses à travers le monde. C'est le cas, par exemple, de la variété « Blanc double de Coubert », créée par Christophe Cochet.



Caprice - Photo Philippe Carton



Pulman - Photo Philippe Carton



Baronne de Rothschild - Photo Philippe Carton

Le musée de la Rose

Au milieu du parcours, à Grisy-Suisnes, le musée de la Rose vous propose une halte pour découvrir l'incroyable épopée de ces fleurs et des hommes qui les cultivaient.

Dans l'ancienne gare de Grisy, entièrement réaménagée, le musée de la Rose fait revivre l'histoire des deux cent cinquante rosieristes qui ont contribué à faire de la région le « Pays des roses ». Objets, outils, documents anciens et rares, salle de projection, maquette, mais également 1 700 m² de roseraie permettent de comprendre l'origine et les méthodes d'exploitation qui ont marqué toute la région.

Pour en savoir plus, contactez l'association "Grisy-Suisnes au gré des roses" museedelarose@gmail.com



Une reconversion en faveur des hommes et de la nature.



Départ du chemin à Yèbles - Photo : Maxime Briola



Orchis pourpre - Photo : Maxime Briola

Du chemin de fer...

La fermeture de la voie au trafic de voyageurs et de marchandises, puis la suppression des rails, ont été l'occasion de donner une nouvelle fonction au tracé existant, devenu chemin de promenade et corridor écologique.

La gestion et l'entretien du site sont assurés par le Département et le Syndicat intercommunal du Chemin des roses, qui regroupe les communes traversées.

En 1993, une première séquence, dite du « chemin vert », est aménagée par le Syndicat intercommunal de Brie-Comte-Robert / Grisy-Suisnes / Coubert sur 7 kilomètres avec l'aide financière de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France. L'acquisition du site par le Département a ensuite permis de compléter l'aménagement jusqu'à Solers sur la partie est et Yèbles sur la partie ouest.

Le maintien des voies de circulation, des animaux et des végétaux est l'une des priorités de l'aménagement. L'ancienne emprise SNCF ayant été abandonnée depuis de nombreuses années, la végétation a pu se développer, créant un boisement et des zones herbeuses le long du chemin. Les aménagements réalisés ont permis de maintenir un effet de lisière*, tout en procédant, ça et là, à quelques coupes de boisement de façon à casser la monotonie de la promenade et à diversifier milieux naturels et points de vue paysagers.

Le chemin a été volontairement limité à une largeur de 2 mètres pour laisser plus d'espace à la nature. La végétation est entretenue de façon à ce qu'elle présente la plus grande diversité possible d'essences à tous les stades d'évolution. Les interventions de gestion des boisements sont donc étudiées afin de favoriser une succession de végétation : en bordure du chemin une strate « herbacée »,

... à l'espace naturel

des boisements anciens et stables sur les talus et, entre les deux, un stade intermédiaire de fruticées*. Régulièrement, les massifs buissonnants (aubépines, églantiers, etc.) sont coupés ou taillés, afin de maintenir une strate arbustive importante pour la reproduction et la nourriture des oiseaux.

Les bas-côtés du cheminement ne sont fauchés qu'une fois par an, après la période estivale. Cette fauche tardive permet le développement et la diversification de la flore et de la petite faune qui s'y réfugie. Dans les zones proches des habitations,

le fauchage est plus régulier. Cette pratique est appelée « gestion différenciée ». C'est une façon d'adapter la gestion des espaces paysagers et des abords de la voirie selon leurs fonctions et leurs usages.

Pour garantir la sécurité des usagers, les arbres morts ou à risque, situés à proximité du chemin, sont coupés et les branches de bordure sont élaguées. Certains troncs sont débités et déposés en tas, assez loin de la voie. Ils font d'excellents abris pour les insectes, hérissons ou lézards.

À vous d'agir !

Si vous souhaitez favoriser la biodiversité dans votre jardin, adoptez la gestion différenciée et les bons gestes pour jardiner au naturel :

- eau.seine-et-marne.fr rubrique "éco-gestes et jardinage"
- Seine-et-Marne Environnement : me77.fr
- CPN : <http://cpnbrie77.e-monsite.com/>

Corridor écologique

L'espace naturel sensible Le chemin des roses est un exemple de nature ordinaire. Son importance sur le plan écologique tient d'abord à son implantation, proche de zones urbanisées et cultivées et à sa capacité à relier des milieux plus riches écologiquement.

La nature ordinaire est celle observée dans les jardins, dans les champs ou dans les parcs urbains. Elle se différencie de la nature patrimoniale, qui se trouve dans des espaces naturels préservés : les « réservoirs de biodiversité ». Pendant de nombreuses années, la nature ordinaire a été ignorée, la priorité étant de créer des espaces protégés et de garantir leur gestion. Mais les scientifiques se sont aperçus que l'isolement des espaces

protégés avait des conséquences négatives sur la biodiversité, principalement en empêchant les espèces de changer de territoire : consanguinité, fragilité plus forte des populations aux aléas (ex : maladies, incendies, etc.). Les aménageurs essaient donc à présent de conserver ou recréer les connexions naturelles, telles que les chemins enherbés, les haies, les fossés végétalisés, ou les berges de cours d'eau, le tout formant un réseau qui relie entre eux les milieux naturels. Lorsque ces connexions sont interrompues, il est possible de créer des aménagements artificiels, comme le « crapauduc », petit tunnel sous la route, qui permet aux amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons) de rejoindre leur site de ponte à l'abri du trafic routier.

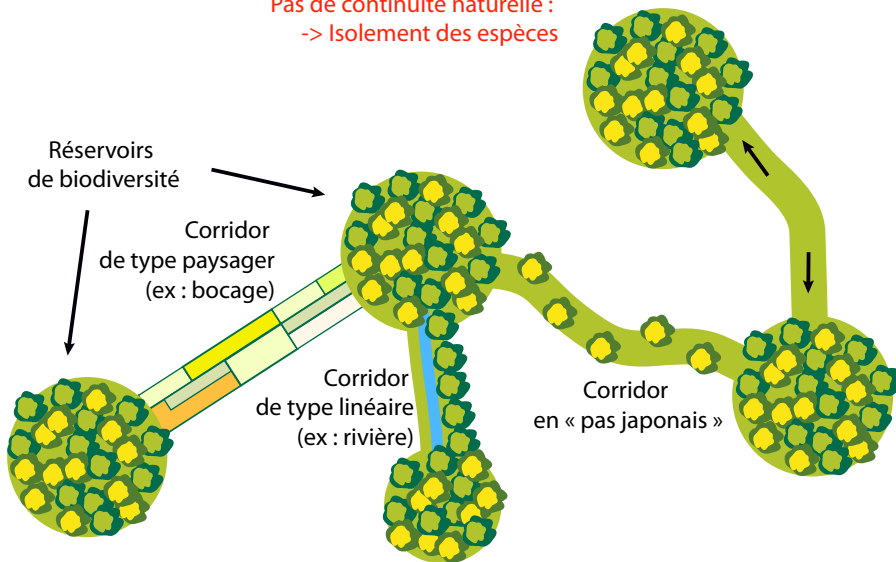


Un corridor écologique permet aux espèces de se déplacer librement
Photo : Maxime Briola

Ce réseau naturel s'intègre à la Trame verte et bleue, outil d'aménagement du territoire, qui a pour objectif de donner une vision d'ensemble des liens entre les réservoirs de biodiversité et de mettre en place des actions pour les protéger et les restaurer. Le Département a choisi de valoriser progressivement l'ensemble des continuités écologiques sur ces sites, mais également le long des chemins de randonnée.

C'est le cas de l'espace naturel sensible Le chemin des roses, qui traverse des milieux variés, très souvent déconnectés les uns des autres. Comme le montre la carte ci-dessous, l'ancienne voie ferrée constitue un lien entre les zones naturelles du secteur, notamment les boisements (bois du Tremblay, de Fou ou de Rosay), les coteaux et berges de l'Yerres, ou plus simplement les friches en bordure des zones urbaines.

Pas de continuité naturelle :
-> Isolement des espèces



La nature au fil du chemin

Après l'abandon de l'activité ferroviaire, et par conséquent de l'entretien intensif de la voie, la nature a rapidement repris ses droits, laissant la friche s'installer. Au total, plus de deux cents espèces végétales ont été recensées, la plupart étant de type rudéral* ou issues des bois et des cultures qui bordent l'ancienne voie ferrée.

Sur le ballast* ou les talus, la végétation suit une évolution naturelle, depuis le développement des ronciers et autres espèces pionnières* vers le boisement, en passant par un stade de fruticée* dense. L'action de l'homme (débroussaillage) ou certaines particularités physiques du terrain (orientation des talus, présence de ballast en quantité) ont limité localement

le développement de la végétation, créant des milieux plus ouverts où la dynamique naturelle de boisement progressif est ralentie.

Certaines zones accueillent ainsi des espèces végétales et animales spécifiques, comme les orchidées et certains insectes, dont les orthoptères (sauterelles, grillons, criquets). Par ailleurs, les lisières quasi continues sur plusieurs kilomètres favorisent la présence des mammifères, tels que le renard ou le hérisson, et de diverses espèces d'oiseaux, comme le rossignol philomèle, le bruant jaune ou le pinson des arbres. Les zones de friches denses (ronciers, clématites) sont appréciées par le troglodyte mignon ou le lérot. La chouette hulotte niche dans les boisements proches et le chevreuil peut être aperçu sur le chemin.



Le hérisson se plaît dans les lisières continues du chemin - Photo : Maxime Briola

LÉGENDE



(*)
GLOSSAIRE

Ballast : mélange de sable et de gravier maintenant les traverses d'une voie ferrée.

Effet de lisière : la zone de jonction entre deux milieux naturels, tels qu'une forêt et une prairie, est considérée comme un troisième milieu naturel aux caractéristiques écologiques propres, c'est l'effet lisière. La biodiversité y est souvent plus riche, car elle regroupe celles des deux habitats.

Fruticée : formation végétale formée d'arbustes ou d'arbrisseaux.

Pionnière : se dit d'une espèce apte à coloniser des terrains mis à nu soit de façon naturelle (exemple : une zone de glissement de terrain), soit par l'homme (exemple : une carrière en fin d'exploitation).

Rudéral : qui pousse sur les sols dont la nature est liée aux activités humaines (exemple : décombres).